

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 16 SEPTEMBRE 2020

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 8 septembre 2020, s'est réuni dans la salle des Congrès à Gray, le 16 septembre 2020 à 18h30, sous la présidence de Jean-Pierre CHAUSSE, doyen d'âge de l'assemblée.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, COLINET Patrice, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : MILESI Nicole pour CLEMENT Christelle.

Etaient absents : CLEMENT Christelle (pouvoir donné).

Secrétaire de séance : GAUTHIER Claudie.



CS16-09/-2020/N°2



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE **ELECTION DE L'EXECUTIF**

ELECTION DU PRESIDENT DU PETR DU PAYS GRAYLOIS

Jean-Pierre CHAUSSE, doyen d'âge de l'assemblée, informe les délégués qu'il va procéder à l'élection du président du PETR du Pays Graylois.

Il rappelle que conformément aux principes énoncés à l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- l'élection se déroule à bulletin secret et à la majorité absolue,
- si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection intervient à la majorité relative.
- en cas d'égalité de voix au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Jean-Pierre CHAUSSE procède à l'appel des candidatures pour la présidence du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Graylois :

Frederick HENNING, maire de Pesmes, vice-président de la CC Val de Gray et président sortant du PETR est candidat à sa succession.

En l'absence d'autres candidats, Jean-Pierre CHAUSSE propose à l'assemblée de passer au vote à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 24
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 25
Majorité absolue : 13

A obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

- Frederick HENNING : 23 voix
- Thierry SAVIN : 1 voix

Frederick HENNING ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu en qualité de président du PETR du Pays Graylois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20200916-CS-16092020-N02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2020

Affichage : 21/09/2020



Jean-Pierre CHAUSSE
Président

